

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 24 juin 2015

Présents : M. Kepa, M. Roussel, M. Defenouillère, M. Benoît, M^{me} Maunoury, M^{me} Bouteiller, M. Perrier, M^{me} Knedlik, M^{me} Kiszko, M. Gasnier, M. Bérel, M^{me} Prosper, M. Faucher, M. Marie.

- Approbation du rapport annuel sur le fonctionnement, la qualité et le prix de l'eau, ainsi que du rapport annuel d'assainissement (exercice 2014).
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer les marchés suivants : maîtrise d'œuvre des travaux de restructuration de l'école maternelle (Archi-Triad, 69 300 € HT) ; élaboration du PLU (NIS, 31 850 € HT) ; travaux de voirie cité minière (Colas, 44 838,50 € HT) ; réhabilitation réseau d'eau potable Rue du Village (SAUR, 36 755,93 € HT) ; fourniture de repas pour la cantine scolaire (SCOLAREST, 2,20 (enfant) et 2,55 (adulte) € HT).
- Décision modificative de 40 000 € dans le budget du Service des Eaux, liée aux travaux de réseaux engagés Rue du Village (tranche 3).
- Vote du principe de répartition du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPRIC), comme suit : 55 % pour la Communauté de Communes et 45 % pour les communes membres. Part Potigny 2015 = 20 446,39 €.
- Signature d'une convention transférant à la Communauté de Communes du Pays de Falaise l'instruction des autorisations d'urbanisme et actes relatifs à l'occupation des sols.
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour des travaux de rénovation dans le logement communal de l'ancienne Perception.
- Décision d'abandonner l'organisation du service de transport scolaire et de le transférer à la commune de Fontaine-le-Pin.
- Report de la décision relative à la renégociation des emprunts communaux.
- Vote des participations communales pour les séjours des enfants de Potigny au centre aéré d'été 2015 : 97 € pour 6 semaines et plus, 81 € pour 5 semaines, 65 € pour 4 semaines, 49 € pour 3 semaines, 33 € pour 2 semaines et moins.
- Attribution de subventions complémentaires : 33 € pour un séjour enfant à l'étranger ; 100 € pour l'association « Fleurir Potigny » ; 210 € pour la participation de l'association « Princesses Laura » aux championnats de France de twirling-bâton. En outre, la Commune interviendra sous forme d'achat de matériel pour aider l'association « Siel Bleu » dans l'organisation de ses séances de gymnastique.
- Acceptation du devis de l'entreprise Morel pour la réfection du terrain de football (15 700 € HT). Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Horizon Bleu 2016 ».
- Accord pour la signature d'un bail à réhabilitation avec la société PACT-ARIM, pour les logements communaux situés 153, rue de Normandie et 113, rue des Hirondelles.
- Admissions en non valeur concernant des créances irrécouvrables d'une ancienne administrée de la commune. Budget Eaux : 110,23 € ; budget Assainissement : 32,54 €.

Questions et informations diverses :

- don de 1 000 € au CCAS par un particulier (M. Kepa) ;
- entretien des jardins de logements communaux vacants (question écrite de M^{me} Sohier) ;
- sécurisation de rues de la cité minière (question écrite de M^{me} Sohier) ;
- évolution du dossier « Maison de Santé » (M. Bérel).

Séance levée à 20h15.